

Pluridisciplinarité et polyvalence en sciences du langage

Pierre Lerat

Université Paris 13, France

Résumé : La notion de pluridisciplinarité renvoie à celle de discipline. L'évolution de la linguistique (de « langue et littérature » à « sciences du langage ») montre la variabilité de nos disciplines. Que contient actuellement l'ensemble appelé « sciences du langage »? Quelles en sont les sous-disciplines? Sous-disciplines ou différences doctrinales?

Quels domaines de la connaissance sont concernés? Le noyau dur est-il théorique ou empirique? Y a-t-il des disciplines mères?

Des disciplines pour des filières : la pluridisciplinarité en amont, la polyvalence en aval. La pluridisciplinarité interne est un impératif pour se former. La pluridisciplinarité externe est un impératif pour former autrui à d'autres sciences. La polyvalence d'interaction est un impératif pour l'accès aux débouchés professionnels.

Mots-clés : pluridisciplinarité; discipline; sous-discipline; discipline mère; filière; formation; polyvalence

Abstract: The concept of pluridisciplinarity relates to the concept of discipline. The development of linguistics (from «Language and Literature» to «Language Science») shows the variability of our disciplines. What currently contains the set named «Language Science»? Which are its sub-disciplines? Sub-disciplines or doctrinal differences?

Which fields of knowledge are concerned? Is theoretical or empirical the hard core? Are there any parent disciplines?

Disciplines for some sectors: pluridisciplinarity upstream, versatility downstream. Internal pluridisciplinarity is an imperative for any training. External pluridisciplinarity is an imperative to train other people in other sciences. Interaction versatility is an imperative to access employment opportunities.

Keywords: pluridisciplinarity; discipline; sub-discipline; parent discipline; sector; training; versatility

Le thème « Recherche scientifique et pluridisciplinarité » autorise des approches diverses. Celle qui est retenue ici est le rapport aux formations universitaires. L'ensemble des disciplines ou sous-disciplines que constituent les sciences du langage pose à lui seul deux questions. L'une est la suivante : en quoi consiste la pluridisciplinarité que l'on peut dire interne, parce qu'elle concerne les apports réciproques des sciences du langage? L'autre est le contenu d'une interdisciplinarité externe, c'est-à-dire les fécondations réciproques des sciences du langage et des autres disciplines.

Discipline / sous-discipline, discipline principale / science auxiliaire, pluridisciplinarité, filière, secteur : comment passe-t-on de la recherche aux métiers reposant sur des connaissances scientifiques? C'est la deuxième source de perplexité.

La pluridisciplinarité est un bel idéal, mais à quoi sert-elle? Le troisième et dernier sujet de préoccupation est le suivant : quelle polyvalence autorise-t-elle? La polyvalence maximale est une caractéristique reconnue aux « disciplines mères », mais toute discipline est évaluable à l'aune de ses interfaces, c'est-à-dire de son utilité sociale.

Les exemples retenus comme représentatifs ont été délibérément empruntés surtout à un milieu de travail, l'URAC 56 du CNRST, au vu des actes de colloques publiés de 2012 à 2014. Une façon de rendre hommage à Leila Messaoudi est en effet de montrer la productivité et la diversité du laboratoire auquel elle a consacré tant de compétence et d'énergie. L'importance particulière accordée ici à la thèse de Haidar (2012) résulte de sa pertinence par rapport au thème de la publication collective à laquelle cette contribution est destinée.

1. Pluridisciplinarité interne et pluridisciplinarité externe

1.1. La pluridisciplinarité interne : un impératif dans la formation aux sciences du langage

Un détour par la typologie linguistique (par exemple langues indo-européennes / langues sémitiques et langues romanes / langues germaniques) aide à comprendre en quoi le tchèque n'est pas comme l'arabe, ni l'espagnol comme l'allemand. Un détour par la linguistique historique est nécessaire pour comprendre

les bizarreries de l'orthographe du français. Des transcriptions phonétiques ou phonologiques familiarisent avec les systèmes graphiques du russe et du grec; l'influence d'une langue étrangère sur la prononciation de la sienne est ainsi mesurable¹.

1.2. La pluridisciplinarité externe : un impératif pour former dans d'autres sciences

Nombreuses sont les remarques dénonçant les inadéquations des enseignements de langue pour étudiants de sciences. On incrimine les méthodes d'hier et d'aujourd'hui; elles n'ont pas tous les torts, mais elles ont toutes le même défaut : un déficit de pluridisciplinarité. Tout est plus facile, en effet, quand l'enseignant de langue connaît les rudiments de la spécialité de son public. Quand les enseignés sont victimes d'une « incapacité à comprendre les cours de spécialité »², il importe même que l'enseignant de langue ait un niveau de connaissance de la spécialité qui soit approprié. Tant que cette exigence n'est pas satisfaite, il ne faut pas s'étonner des échecs dans le premier cycle des enseignements supérieurs en langue autochtone, à plus forte raison en langue étrangère. Tout se passe comme si les méthodes de langues pour formations scientifiques étaient faites pour dispenser, à tort, les enseignants d'une immersion dans la culture exigible des étudiants : *« it is the same unit that is taught to scientific, technical, human sciences, commerce students etc. »*³.

Comment accéder à un niveau de connaissances suffisant dans la matière où sont formés les étudiants? On n'a pas toujours la chance d'avoir reçu une formation initiale incluant une forte composante scientifique; cela facilite

¹ Voir Basma Chlahani et Taoufik Allah Afnikich, « Phonological Repair Strategies in the technolect of Car Mechanics » dans Leila Messaoudi et Pierre Lerat (dir.) *Les technolectes / langues spécialisées en contexte plurilingue*, Rabat, CNRST – URAC 56, 2014, p. 165-171.

² Josiane Boutet, « Activités de langage en situation de travail » dans Leila Messaoudi et Pierre Lerat (dir.), *Les technolectes / langues spécialisées en contexte plurilingue*, Rabat, CNRST – URAC 56, 2014, p. 32.

³ Taoufik Allah Afnikich et Hicham El Mechchate, « Technolects in Second Year 'Baccalaureate' Level Textbook », dans Leila Messaoudi et coll. (dir.), *Technolectes, dictionnaires et terminologies*, Rabat, CNRST – URAC 56, 2013, p. 470.

évidemment non seulement la motivation⁴, mais aussi la familiarité avec les prérequis. On n'a pas non plus toujours la chance de pouvoir persuader un enseignant de la spécialité concernée qu'une concertation serait bénéfique aux étudiants. Reste l'auto-formation, qui est grandement facilitée par Internet. Certes, la facilité des accès en ligne ne garantit absolument pas la fiabilité des informations qu'il véhicule, mais il y a des sites à gros enjeux de réputation et, de ce fait, offrant des garanties en matière de responsabilité et de compétence. Pour le vocabulaire en français, il y a les grands dictionnaires : le riche *Trésor de la langue française informatisé (TLFi)* date de plus en plus par rapport à l'état actuel des connaissances mais peut rendre service pour les concepts fondamentaux; le *Grand dictionnaire terminologique (GDT)* bénéficie d'une maintenance en temps réel et donne aussi accès aux connaissances par la langue anglaise; *Termium Plus* offre une traçabilité remarquable et ajoute de plus en plus l'espagnol à l'anglais et au français. Pour les synthèses, il y a les articles d'encyclopédies en ligne, et pour les polycopiés et les thèses la numérisation et les sites spécialisés, qui sont des vitrines pour les établissements et les auteurs, en sorte que les ressources accessibles s'accroissent de jour en jour. Rien n'interdit non plus la mutualisation des sources d'information, par exemple des fichiers partagés; rien, si ce n'est la logique (individualiste) des carrières et des évaluations dans beaucoup de pays, du moins chez les « littéraires » que nous sommes.

2. Les sciences du langage : une discipline, ou un carrefour de disciplines?

Si l'on entend par « discipline » une « branche de la connaissance »⁵, les sciences du langage en sont une, avec beaucoup de rameaux. Si c'est une « science pouvant faire l'objet d'un enseignement spécifique »⁶, il faut

⁴ « Nous étions stimulée par notre formation scientifique » (Torrada, 2012, 225).

⁵ Selon le *Petit Robert*.

⁶ Selon le *TLFi*. Ce sens est vivant dans des expressions comme « disciplines des enseignants » et « enseignants des disciplines » (Mehdi Haidar, *L'enseignement du français à l'université marocaine : le cas de la filière « Sciences de la Vie et Sciences de l'Univers »*, thèse, 2012, <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00725803/document>, consulté le 3 mai 2015, p. 192 et 265).

tenir compte de contingences multiples : l'époque, le lieu et l'enseignant. Il importe donc que l'offre d'enseignement soit quantitativement importante et qualitativement irréprochable, « dans l'état actuel des connaissances ».

Ce qui est une discipline (« sa » discipline) pour un spécialiste pourra donc, pour l'étudiant, être une sous-discipline. Ce terme n'est pas flatteur, mais correspond à une réalité : chaque composante d'une formation a besoin des autres, et un apprentissage scientifique résulte d'une pluridisciplinarité au moins interne; ainsi, la phonétique articulatoire est une partie importante de la phonétique. On parle encore quelquefois de « sciences auxiliaires »; un exemple classique est l'épigraphie, qui est indispensable pour faire l'histoire d'époques anciennes. Si l'on veut éviter les connotations de hiérarchie, comme dans le cas des technoclectes, on considèrera que cet objet d'étude doit beaucoup à des « sciences connexes » : la sociolinguistique et l'analyse de discours⁷.

Qui dit pluridisciplinarité dit synergie, c'est-à-dire travail coopératif. Ce qui fait la pertinence du concept de « technoclecte » est la rencontre, grâce à la personnalité de Messaoudi, de plusieurs disciplines (ou sous-disciplines) : la linguistique, la terminologie, la sociolinguistique et l'analyse de discours⁸. Ces disciplines elles-mêmes sont plus ou moins filles de travaux conduits dans des cadres disciplinaires préexistants qui les ont rendues possibles : respectivement la grammaire, la documentation, la dialectologie et la rhétorique.

Les universitaires ont tendance à voir le monde avec les lunettes de leur discipline. Pour les étudiants, en revanche, ce sont plutôt les filières qui importent. Il y a dans le concept de « filière » quelque chose d'applicatif dont se dispense le concept de « discipline ». Ainsi, la filière agro-alimentaire est non seulement pluridisciplinaire mais technoscientifique, et même fortement utilitaire. Il s'agit en effet d'une « industrie qui transforme les denrées et produits agricoles de base en produits alimentaires prêts à servir ou qui

⁷ Voir Mehdi Haidar, 2012, p. 25 et 428.

⁸ Voir Leila Messaoudi, « Les technoclectes : éléments de définition », communication à paraître dans les actes des Journées d'études « Langues spécialisées / technoclectes et didactique des langues : quelles perspectives? » (Paris, Inalco, 22-23 mai 2015).

prépare des aliments destinés à la vente »⁹. Les quasi-synonymes de *filière agro-alimentaire* sont effectivement *industrie agro-alimentaire*, *secteur agro-alimentaire* et *industrie de la transformation des aliments*, les équivalents en anglais *agri-food industry*, *agro-processing industry*, *agro-food industry*, *agri-food sector*, *agro-processing sector*, *agri-foodstuffs sector*, et l'espagnol recourt à *industria de transformación de alimentos*¹⁰.

L'usage du concept de « secteur », au sens économique, correspond à une approche par le monde du travail. Il y a là une différence par rapport à ce qu'on appelle les « filières de la Faculté »¹¹. Cette différence est une incitation pour les Universités à ajuster les formations disciplinaires et pluridisciplinaires aux secteurs d'activité. La formation continue s'est constituée par contraste avec le système éducatif, avec des slogans comme « être capable de » opposables à des considérations d'adéquation à un « niveau ». Les pragmatismes à courte vue menacent donc les formations fondamentales, et inversement un intérêt insuffisant pour le périmètre de l'embauche menace le devenir des étudiants.

Revenons au cas des sciences du langage : où mènent-elles réellement ? À des secteurs d'activité plus ou moins professionnalisés. Le cas le plus classique est celui de l'enseignement, en association avec les études littéraires. Son accès est doublement contrôlé : par des concours vérifiant un niveau académique et par une formation complémentaire en sciences de l'éducation ; ainsi sont valorisés à la fois le savoir et le savoir-faire. Il existe beaucoup d'autres emplois où l'on a besoin de littéraires et de linguistes (de préférence polyglottes) : la rédaction technique, la traduction, l'élaboration de glossaires et de mémoires d'entreprises, l'interprétariat. Dans un monde technicisé, le savoir-faire passe dans les métiers correspondants par la maîtrise d'instruments et de machines. L'erreur serait de transformer en discipline les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » ; en revanche, il y a des offres de services à développer en matière d'audio-visuel, d'audio-oral, de graphismes, de vidéo, de fouille informatique etc. Ce sont de telles compétences qu'il

⁹ *Termium Plus*, article *agro-alimentaire*.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Mehdi Haidar, 2012, p. 363.

faut mettre à la portée des étudiants de toutes les filières, et non pas des manuels généralistes de français « scientifique » auxquels Haidar a raison de reprocher d'être « dédiés à toutes les filières »¹² comme si les disciplines ne justifiaient pas d'être traitées selon leurs socles de connaissances propres.

3. La polyvalence

La formation à la recherche est nécessairement disciplinaire, sinon il n'y a pas d'approfondissement des connaissances. Elle doit aussi être pluridisciplinaire, car l'innovation consiste souvent en transferts de concepts ou en emplois nouveaux de technologies mises au point ailleurs. Parmi les « sciences connexes » qui ont été productives dans les sciences du langage, il y a en particulier l'informatique appliquée. La linguistique de corpus doit beaucoup à des logiciels, et ceux-ci sont productifs si les usagers ont des idées claires sur ce qu'est une collocation, une phraséologie, un figement etc. De même, la lexicographie bénéficie désormais de « plateformes » autorisant des publications à la demande, mais il faut des linguistes pour décider des macrostructures, des définitions, des citations et exemples, des notes, des informations grammaticales pertinentes etc. Autrement dit, la mixité nécessaire n'est pas seulement de la pluridisciplinarité, mais du travail en équipes où les compétences sont hétérogènes et complémentaires.

L'idée de « linguistique appliquée », apparue peu avant 1970, a beaucoup évolué en fonction des possibilités offertes par les outils disponibles. Elle a correspondu à ses débuts à une exploitation des moyens de la mécanographie puis de l'informatique. Elle a aussi très vite mis au service de l'enseignement des langues les techniques audio-orales et audio-visuelles. Elle a découvert plus récemment la numérisation et les possibilités ouvertes par Internet. Il se pourrait que l'avenir soit non pas à un cumul de connaissances chez un « linguiste appliqué » mais à une double polyvalence : une compétence à la fois approfondie et pluridisciplinaire de linguiste et une polyvalence d'interaction, dans la communication avec d'autres acteurs sociaux.

¹² *Ibid.*

3.1. La polyvalence interne

Il y a des « disciplines mères »¹³ et des « disciplines principales »¹⁴. Sous la linguistique, la grammaire : il y a genèse, discipline fille et discipline mère. Les disciplines principales correspondent plus à une hiérarchie ici et maintenant, mais les filiations, que prend en compte l'épistémologie des disciplines, expliquent qu'il y ait une « capitalisation des connaissances » dont les institutions universitaires sont les garantes.

Il y a dans l'intitulé *Sciences du langage* une généralité qui donne à première vue une impression d'« auberge espagnole ». On pourrait en dire autant de *Sciences économiques* et *Sciences de gestion*, tellement il y a loin entre la traditionnelle « économie politique » et l'économétrie, qui résulte d'une mathématisation très poussée. À l'époque du structuralisme, la phonétique était l'un des fers de lance de la linguistique; maintenant, le couplage avec des technologies permet la synthèse de la parole, et la phonétique est à elle seule une discipline des sciences du langage. L'orthographe a été perçue comme une « mandarine », selon un slogan de 1968, une sorte de luxe inutile et coûteux; maintenant, l'informatique a mis sous tous les claviers de microordinateurs des correcteurs orthographiques que les mandarins eux-mêmes ne dédaignent pas de laisser actifs. La technologie suivante, Internet, a permis au linguiste d'être son propre documentaliste, ce qui a révolutionné les moyens de la recherche. Avec deux mots clés, Google donne un accès gratuit à un dictionnaire électronique en ligne, à un article de collègue, à un power point d'ontologie, de logique, de psychologie ou autre « discipline connexe », ou encore à une thèse : pas besoin de passer par une procédure « interbibliothèque » lourde et lente, en un clic on est dans la thèse de Haidar, et la fonction « rechercher » de la version .pdf permet l'accès immédiat aux occurrences de *discipline* en contexte. Ainsi, l'ancien (l'orthographe et la prononciation) et le nouveau (les technolectes scientifiques) font partie d'une culture de linguiste s'il veut bien s'en donner les moyens.

¹³ *Ibid.*, p. 246.

¹⁴ *Ibid.*, p. 180, 284 et 376.

Les technophobes diront que la recherche n'est pas affaire de technologies. C'est toujours une affaire de disciplines mères, de disciplines filles et de disciplines connexes, mais cette polyvalence interne se mêle de plus en plus de polyvalence externe. Prenons l'exemple d'une spécialité bidisciplinaire, la « pratique clinique de la pose de diagnostic orthophonique »¹⁵. Il faut que l'orthophoniste ait des compétences médicales pour traiter des pathologies; en même temps, il est tributaire de l'« état de l'art » en sciences du langage, non seulement à l'oral, comme le dit en français savant de France le mot *orthophonie*, mais plus largement, en toute matière langagière, comme le dit le français savant de Belgique *logopédie*. Cette polyvalence à base de pluridisciplinarité statutaire s'accompagne d'une polyvalence externe quand il s'agit de l'exercice de la profession d'orthophoniste, où les interlocuteurs ne sont pas seulement des personnes et des établissements (écoles, maisons de retraites, hopitaux), mais aussi, il le faut bien, les caisses de Sécurité sociale.

3.2. La polyvalence externe

Le cas de l'orthophonie est un peu particulier en ce sens que la voie d'accès à l'exercice de la profession est un diplôme, donc la sanction d'un savoir. Le cas de l'enseignement est également particulier, du fait que le face-à-face avec les enseignés, en principe, suppose également un diplôme professionnel.

La maîtrise des langues est requise pour réaliser des tâches bien plus variées. Une récupération disciplinaire en est tentée ici et là sous le nom de « sciences de l'expression et de la communication ». Comme il s'agit du multimillénaire « art oratoire » aussi bien que de la dernière « technologie de pointe », il vaut mieux considérer qu'il s'agit de la gestion de moyens de communiquer. Il y a trop peu de points communs entre la diction de l'orateur (avocat, délégué syndical, commercial, interprète etc.) et la maîtrise de technologies diverses pour que l'on puisse voir là une discipline à proprement parler. En revanche, l'enseignant lui-même a besoin d'apprendre le maniement de matériels et de logiciels, le chercheur à plus forte raison. Il n'y a pas

¹⁵ Frédérique Brin-Henry, *La terminologie crée-t-elle la pathologie? Le cas de la pratique clinique de la pose de diagnostic orthophonique*, thèse de l'Université Nancy 2, 2011.

besoin d'être économiste pour visualiser des pourcentages sous forme de camemberts. Il ne s'agit pas d'être expert en dessin industriel, en cinéma ou en informatique, mais de savoir ajouter au discours écrit ou oral du graphique et du visuel animé pour utiliser plusieurs accès sensoriels à la cognition.

Sciences du langage est en fait une dénomination en partie programmatique. Il y a encore beaucoup à faire en matière de sciences des langues, mais un objet de recherche qui pourrait être prioritaire est la prise en compte de langages sémiotiques en relation avec les discours en langue naturelle. La polyvalence externe est déjà un fait, il nous faut maintenant accéder à plus de complexité : une « plurisystématicité », une « intrication étroite » du verbal oral ou écrit « avec d'autres modes sémiotiques de représentation de la réalité : des modes iconiques avec les graphiques et les maquettes; des modes numériques avec la représentation chiffrée du réel »¹⁶

Conclusion

Naguère encore, la linguistique théorique était considérée comme le cœur de la linguistique. La description des langues du monde a abouti à des résultats qui sont moins fascinants que l'élégance des grammaires génératives : un inventaire exhaustif des phonèmes à l'échelle de la planète, moins d'universaux que l'on ne croyait, trop d'irrégularités pour que la traduction automatique ne soit pas réservée à des univers restreints, autorisant un vocabulaire limité mais univoque en contexte.

Nous voici prêts à redevenir aussi modestes que nos ancêtres les grammairiens, qui traitaient le langage comme un fait social. L'étude des sociétés ayant progressé, il importe de développer des relations de travail avec les enseignants-chercheurs en sciences sociales. Nous avons aussi à apprendre de et à apprendre à des communautés de recherche également connexes, en sciences de la vie et en sciences pour l'ingénieur. L'interdisciplinarité externe est une belle

¹⁶ Josiane Boutet, « Activités de langage en situation de travail », dans Leila Messaoudi et Pierre Lerat (dir.), *Les technolectes / langues spécialisées en contexte plurilingue*, Rabat, CNRST – URAC 56, 2014, p. 42.

aventure, comme le montrent par exemple la linguistique cognitive et les tentatives pour associer terminologie et ontologie.

La science connexe la plus proche thématiquement de la linguistique, qui a déjà sa place dans les sciences du langage mais qui manque encore de consistance, est la sémiologie au sens saussurien : « la langue est un produit sémiologique, et le produit sémiologique est un produit social » (Saussure d'après Depecker 2009 : 154). Un enjeu majeur est la relation entre signes linguistiques et signes non linguistiques dans la communication humaine située.

Références

- Afkinich, Taoufik Allah et El Mechchate Hicham, « Technolects in Second Year 'Baccalaureate' Level Textbook », dans Leila. Messaoudi et coll. (dir.), *Technolectes, dictionnaires et terminologies*, Rabat, CNRST – URAC 56, 2013, p. 465-474.
- Boutet, Josiane, « Activités de langage en situation de travail », dans Leila Messaoudi et Pierre Lerat (dir.), *Les technolectes / langues spécialisées en contexte plurilingue*, Rabat, CNRST – URAC 56, 2014, p. 37-48.
- Brin-Henry, Frédérique, *La terminologie crée-t-elle la pathologie? Le cas de la pratique clinique de la pose de diagnostic orthophonique*, thèse de l'Université Nancy 2, 2011.
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS), *Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, consulté le 6 mai 2015.
- Chlaihani Basma et Afnikich Taoufik Allah, « Phonological Repair Strategies in the technolect of Car Mechanics », dans Leila Messaoudi et Pierre Lerat (dir.) *Les technolectes / langues spécialisées en contexte plurilingue*, Rabat, CNRST – URAC 56, 2014, p. 165-171.
- Depecker, Loïc, *Comprendre Saussure d'après les manuscrits*, Paris, Armand Colin, 2009.
- Haidar, Mehdi, *L'enseignement du français à l'université marocaine : le cas de la filière « Sciences de la Vie et Sciences de l'Univers »*, thèse des Universités de Kénitra et Rennes 2, 2012, <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00725803/document>, consulté le 3 mai 2015.
- Messaoudi, Leila, « Les technolectes : éléments de définition », communication à paraître dans les actes des Journées d'études « Langues spécialisées / technolectes et didactique des langues : quelles perspectives? » (Paris, Inalco, 22-23 mai 2015).
- Office québécois de la langue française, *Le grand dictionnaire terminologique (GDT)*; www.granddictionnaire.com, consulté le 4 mai 2015.
- Torrada, Zohra, « Le technolecte mathématique », dans Leila Messaoudi (dir.) *Sur les technolectes*, Rabat, CNRST – URAC 56, 2012, p. 225-238.
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, *TERMIUM Plus*; www.btb.termiuplus.gc.ca, consulté le 6 mai 2015.